



VILLA
Aulneau

RÉSIDENCE
Despins



NOTE DE SERVICE

À : toutes les résidentes, tous les résidents, les visiteurs, et les employés

De : Aurèle Foidart et Guy Lambert

Date : le 17 mars 2020

La Résidence Despins et la Villa Aulneau continuent de suivre de près l'évolution de la Covid-19. Notre souci premier est toujours la sécurité et le bien-être de toutes nos résidentes et de tous nos résidents, ainsi que des membres de notre personnel. Pour donner suite aux diverses annonces que nous avons reçues, nous prenons les mesures suivantes :

- Nous avons mis de l'avant un plan de mesures supplémentaires à l'égard de l'hygiène et de la propreté des lieux communs et des chambres : **nettoyage et désinfection fréquente de toutes les surfaces** souvent touchées (comme les tables, les chaises, les poignées de portes, les boutons d'ascenseur...). Nous avons placé du désinfectant pour les mains à des endroits stratégiques.
- Nous allons mettre des affiches pour rappeler l'importance de prendre les mesures d'hygiène personnel : **bien se laver les mains, garder une distance** dans la mesure du possible avec les personnes de l'extérieur etc.
- Nous allons **réduire les heures d'accès des visiteurs de 13h à 16h tous les jours**, sauf en cas d'exceptions liées à la santé.
 - o Les visiteurs seront dirigés vers l'entrée principale uniquement (151 Despins / 601 Aulneau).
 - o Nous allons **contrôler l'accès des visiteurs** par un court questionnaire.
 - o Les visiteurs n'auront plus accès aux bâtiments en utilisant leurs *fobs*.
- Comme il se fait ailleurs au Canada, nous suggérons fortement aux résidents de **limiter leurs sorties à l'extérieur de la maison**, autant que possible.
- Les repas à la cafétéria ne seront plus en libre-service mais seront servis aux comptoirs par nos employés. Les visiteurs ne pourront plus prendre les repas chez nous.
- Nous allons adapter notre programme d'activités. Les **nouvelles activités** seront affichées.
- Les services liturgiques sont maintenus en suivant les consignes émises par l'Archevêché. Par contre, aucun visiteur ne pourra assister aux services.
- Nous avons demandé aux résidents et résidentes revenus d'un séjour à l'étranger de s'isoler pendant 14 jours.
- Nous rappelons à toutes personnes de l'obligation de demeurer chez soi en cas de maladie.

Ces mesures sont temporaires et nous continuerons de vous tenir au courant des divers développements par d'autres communications internes. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et compréhension dans cette situation exceptionnelle que nous vivons.